



ORDRE DES
PHYSIOTHÉRAPEUTES
de l'ONTARIO

*Responsables de l'application
de la réglementation*

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

(du 1er avril 2023 au 31 mars 2024)



Reconnaissance territoriale

Nous tenons à souligner que la terre sur laquelle se trouve notre bureau fait partie du territoire traditionnel des Mississaugas de Credit, des Anishinabés, des Chippewas, des Haudenosaunees et des Wendats. Aujourd'hui, ce lieu de rassemblement est le foyer de divers groupes des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Il est également reconnu que Toronto est visée par le Traité 13 signé avec les Mississaugas de Credit.

Nous honorons ces terres dans le cadre d'un engagement plus profond envers les communautés autochtones de l'Ontario. En tant qu'organismes provinciaux de réglementation de la santé, nous avons un rôle important à jouer dans la réconciliation afin d'atteindre l'objectif plus large de la protection du public.



Notre travail

En tant qu'organisme de réglementation des physiothérapeutes en Ontario, nous établissons des normes et élaborons des programmes pour veiller à ce que les physiothérapeutes exercent leur profession dans l'intérêt du public.

Chaque patient devrait avoir accès à des soins de physiothérapie sécuritaires, compétents et éthiques. Nous travaillons à protéger les droits des patients en aidant plus de 11 000 physiothérapeutes de toute la province à améliorer continuellement leur exercice.



Comment nous protégeons le public

Les physiothérapeutes doivent être inscrits auprès de l'Ordre et avoir les qualifications appropriées pour exercer en Ontario.

COMMENT NOUS PROTÉGEONS LE PUBLIC

Inspirer la confiance dans la profession

AIDER LES PATIENTS À PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES AU SUJET DE LEURS SOINSS ABOUT THEIR CARE

Nous tenons à jour une liste de tous les physiothérapeutes de la province, appelée le registre public. Le registre public comprend des détails importants pour aider le public à prendre des décisions éclairées, y compris la formation d'un physiothérapeute, les antécédents de conduite professionnelle et les domaines d'exercice spécialisés.

ASSURER DES SOINS DE PHYSIOTHÉRAPIE DE QUALITÉ

Nous établissons les normes que les physiothérapeutes doivent suivre et nous nous assurons qu'ils sont engagés dans leur apprentissage et leur perfectionnement continus.

ENQUÊTER SUR LES PRÉOCCUPATIONS ET PRENDRE LES MESURES APPROPRIÉES AU BESOIN

Nous tenons compte de toutes les plaintes ou préoccupations concernant les physiothérapeutes. Dans certains cas, nous pouvons prendre d'autres mesures pour nous assurer que le physiothérapeute exerce en toute sécurité, de manière éthique et conformément aux normes.



Plan stratégique

Le plan stratégique 2022-2026 de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario fournit l'orientation qui nous permet de prendre en compte notre vision, notre mission et notre mandat, et d'ancrer notre travail en conséquence. Il décompose la vue d'ensemble en objectifs plus mesurables et réalisables à effectuer et nous donne un délai pour les atteindre.

Plan stratégique

Mission, Vision & Values



Mission

To protect the public interest by ensuring physiotherapists provide **competent, safe, and ethical care.**



Vision

Inspiring **public confidence** in the physiotherapy profession.



Values

Integrity
& Trust



Inclusion
& Respect



Transparency
& Accountability



Collaboration

Plan stratégique

Regulation & Risk

Effectively regulate the physiotherapy profession in Ontario and advance its statutory work through a risk-based approach.

INITIATIVES

Create, implement and maintain a culture grounded in risk-based assessments and evidence-informed decision making.

Assess the pathways to licensure to ensure that they are appropriate and fair to both Canadian trained and internationally educated physiotherapists.

Engagement & Partnerships

Collaborate, partner and engage with the public, profession, and other stakeholders in a clear, transparent and timely manner to enhance trust and credibility.

INITIATIVES

Engage in purposeful and meaningful engagement, collaboration and partnerships which further our strategic goals and statutory mandates.

People & Culture

Promote a collaborative environment and a culture based on equity, diversity and inclusion principles while ensuring staff and Council have the resources they need to do their best work.

INITIATIVES

Develop and maintain an organizational infrastructure which supports our statutory obligations and strategic priorities.

Performance & Accountability

Implement strong corporate and governance structures and systems that include effective data, technology, and processes to enable informed decision-making and progressive corporate performance to extend CPO's work and impact.

INITIATIVES

Develop and maintain an enterprise risk management strategy which supports organizational, governance and statutory activities of the College.

Develop and implement a Data Management Strategy to support risk-based and evidence-informed decision making.



Focus on Equity, Diversity & Inclusion (EDI)

Embrace a culture where an Equity, Diversity and Inclusion lens is intentionally incorporated into all levels of decision making at the College.



Improve Governance Based on Government Direction and Best Practices

Create a governance framework which meets or exceeds industry standards as assessed against our regulator peers.

PLAN STRATÉGIQUE

PLAN ACTUEL

Approuvé par le Conseil en mars 2022, le plan actuel établit les priorités stratégiques de l'Ordre pour 2022-2026 avec six domaines d'intérêt :

- Réglementation et risque
- Engagement et partenariats
- Personnes et culture
- Rendement et responsabilisation
- Accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)
- Modernisation des pratiques de gouvernance

RÉALISATIONS

Comme nous sommes maintenant à mi-chemin du plan, c'est le moment idéal pour faire le point sur ce que nous avons accompli jusqu'à présent au cours de ces deux premières années. Un grand merci pour le dévouement continu de notre personnel, le soutien de notre Conseil et l'engagement de nos partenaires qui rendent ces réalisations possibles.

REGARD VERS L'AVENIR

Alors que nous nous tournons vers les deux prochaines années, nous sommes ravis de poursuivre sur notre lancée. Comme toujours, nous sommes impatients de collaborer avec les physiothérapeutes, les patients, le public et les partenaires du système alors que nous réfléchissons à notre vision et à nos priorités stratégiques futures. Nous espérons avoir l'avis de tous dans le cadre de ce processus.

FAITS SAILLANTS

d'avril 2022 à mars 2024



**RÉGLEMENTATIO
N ET RISQUE**



**ENGAGEMENT ET
PARTENARIATS**



PERSONNES ET CULTURE



**RENDEMENT ET
RESPONSABILISATION**



ACCENT SUR L'EDI



**AMÉLIORATION DE LA
GOUVERNANCE**

RÉGLEMENTATION ET RISQUE



Réglementer efficacement la profession de physiothérapeute en Ontario et faire progresser son travail prescrit par la loi grâce à une approche fondée sur le risque.

Assurer une voie harmonieuse vers l'obtention d'un permis d'exercice :

Pendant les interruptions de la disponibilité de l'examen clinique national, l'Ordre a mis en œuvre une politique d'exemption d'examen à titre de mesure temporaire, pendant qu'il travaillait à la mise en place de l'examen clinique de l'Ontario, qui se déroule maintenant avec succès quatre fois par année.

Soutenir une transition réussie vers l'exercice de la profession :

L'Ordre a publié une série de six modules d'apprentissage en ligne, couvrant des sujets utiles pour les physiothérapeutes qui débutent dans l'exercice en Ontario. Nous avons également mené des recherches pour en savoir plus sur les soutiens qui seraient utiles aux physiothérapeutes formés à l'étranger.

Modernisation des normes :

L'Ordre fait l'objet d'un processus pluriannuel visant à adopter des normes nationales et un code de déontologie mis à jour, ainsi qu'à élaborer de nouvelles normes qui abordent l'équité et l'inclusion dans les soins. Ces efforts permettront d'accroître l'uniformité des attentes dans tout le Canada et de soutenir la mobilité de la main-d'œuvre au sein des provinces. En mars 2024, les deux premiers groupes de normes (sur cinq) et le Code de déontologie ont été approuvés à des fins de consultation.

ENGAGEMENT ET PARTENARIATS



Collaborer, établir des partenariats et mobiliser le public, la profession et d'autres partenaires du système de manière claire, transparente et opportune afin d'accroître la confiance et la crédibilité.

S'engager auprès de la profession : L'Ordre entretient des relations continues avec les associations de physiothérapie du Canada et de l'Ontario afin de collaborer à l'atteinte d'objectifs communs et de comprendre le point de vue de la profession. Les représentants des ordres assistent également à des conférences afin de dialoguer directement avec les physiothérapeutes.

Soutenir les physiothérapeutes actuels et futurs : L'Ordre organise régulièrement des ateliers avec des étudiants physiothérapeutes de l'Ontario sur des sujets tels que la réglementation professionnelle, les limites et les pratiques commerciales, et organise des webinaires pour soutenir les candidats aux examens. Nous avons créé un nouveau module d'apprentissage pour aider les physiothérapeutes à intégrer dans les soins des stratégies de communication axées sur le patient et à avoir des conseillers en pratique disponibles pour fournir directement aux physiothérapeutes un soutien continu et des ressources sur divers sujets.

Collaboration avec les partenaires du système : L'Ordre a travaillé en étroite collaboration avec l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP) alors qu'elle poursuit la transformation de ses services d'évaluation, notamment en ayant des représentants au sein de son Conseil et de ses comités. Nous continuons d'avoir des contacts réguliers avec le ministère de la Santé pour travailler sur des priorités communes, collaborer avec d'autres organismes de réglementation de la santé en Ontario et collaborer avec le milieu universitaire et les employeurs de physiothérapeutes.

Dialoguer avec les patients et le public : L'Ordre a poursuivi sa collaboration avec le groupe consultatif de citoyens afin d'intégrer le point de vue des patients et du public dans son travail, plus récemment sur des sujets tels que la communication et l'engagement efficaces avec les organismes de réglementation, et la consultation sur les nouvelles normes.

PERSONNES ET CULTURE



Promouvoir un environnement de collaboration et une culture fondés sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion tout en veillant à ce que le personnel et le Conseil disposent des ressources dont ils ont besoin pour faire de leur mieux.



Soutenir la croissance organisationnelle : L'Ordre a effectué un examen organisationnel et a mis en œuvre une restructuration pour permettre à nos activités de devenir plus agiles et évolutives à mesure que les besoins de l'organisation changent.

Favoriser un milieu de travail positif, équitable et juste : L'Ordre a effectué une évaluation de la santé et de la sécurité psychologiques du personnel et a cerné les points forts et des possibilités d'amélioration. Nous avons également mis en œuvre un nouveau cadre de gestion du rendement et créé des modèles pour appuyer le processus de recrutement afin de favoriser l'uniformité et l'équité de ces processus.

Investir dans nos employés et les soutenir : L'Ordre a renforcé la capacité stratégique du personnel en fournissant une orientation à chacun sur le plan stratégique et en s'engageant avec eux dans l'activité annuelle de planification opérationnelle.

RENDEMENT ET RESPONSABILISATION



Mettre en œuvre de solides structures et systèmes organisationnels et de gouvernance qui comprennent des données, une technologie et des processus efficaces pour permettre une prise de décisions éclairée et un rendement organisationnel progressif afin d'étendre le travail et l'impact de l'Ordre.

Renforcer la sécurité de nos systèmes informatiques : L'Ordre a effectué une vérification interne des TI pour cerner les vulnérabilités de son infrastructure, ainsi qu'une vérification externe de la cybersécurité, et il a mis en œuvre un certain nombre de changements, y compris une transition de ses systèmes de TI vers l'infonuagique et la mise hors service des serveurs locaux.

Améliorations continues des systèmes technologiques : L'Ordre continue d'apporter des améliorations à sa base de données sur les inscrits afin d'accroître l'efficacité, d'utiliser l'automatisation et de mettre plus de services en ligne par l'entremise du Portail des physiothérapeutes.

Officialisation de la gestion des risques : L'Ordre a élaboré un cadre et une politique de gestion des risques d'entreprise. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre le cadre au moyen de l'élaboration d'un registre des risques et de procédures pour surveiller continuellement les risques organisationnels, y réagir et en rendre compte.

Amélioration continue de la qualité : Des changements ont été mis en œuvre dans le domaine de la conduite professionnelle afin d'améliorer la rapidité des enquêtes et de la prise de décisions par le comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, comme l'augmentation du niveau des ressources dont dispose le comité et l'utilisation d'une approche différente pour attribuer les cas aux enquêteurs. Il y a également eu un effort ciblé pour aborder les domaines d'amélioration du Cadre de mesure du rendement des ordres (CMRO), ce qui a mené à une amélioration importante de notre rendement. En 2022, l'Ordre a entièrement atteint 28 des 50 mesures de rendement du CMRO. En 2023, nous en avons entièrement atteint 48. L'organisation a également adopté un état d'esprit d'amélioration continue où nous continuerons à cerner et à mettre en œuvre des améliorations dans l'ensemble de l'organisation.

ACCENT SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION (EDI)



Adopter une culture dans laquelle l'intégrité, la diversité et l'inclusion sont intentionnellement intégrées à tous les niveaux de la prise de décisions au sein de l'Ordre.



Initiatives progressives en matière d'EDI : Depuis 2022, l'Ordre a mis en œuvre un large éventail d'initiatives d'EDI qui touchent tous les domaines de son travail, mises en évidence dans le premier rapport sur l'EDI. D'autres initiatives d'EDI ont été recensées pour 2024-2025 afin de tirer parti de nos progrès.

Autoévaluation et stratégie future : L'Ordre a effectué une autoévaluation de l'EDI à l'échelle de l'organisation qui a mené à l'élaboration d'une stratégie organisationnelle en matière d'EDI qui guidera les travaux futurs visant à intégrer les principes de l'EDI dans tous les aspects de son travail.

Accroître l'accessibilité : L'Ordre a déployé des efforts à l'échelle de l'organisation pour rendre ses services et ses communications plus accessibles, comme la rédaction de décisions dans un langage plus simple, la mise à disposition de l'examen clinique de l'Ontario, des ressources connexes et d'autres documents en français, la présence de locuteurs bilingues au sein du personnel et l'augmentation des possibilités pour les gens de déterminer ce dont ils ont besoin pour participer de manière significative à nos processus.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE EN FONCTION DE L'ORIENTATION DU GOUVERNEMENT ET DES PRATIQUES EXEMPLAIRES



Créer un cadre de gouvernance qui respecte ou dépasse les normes de l'industrie, telles qu'évaluées par rapport à nos organismes de réglementation homologues.

Examen externe :

L'Ordre a fait faire une évaluation indépendante, par une tierce partie, de ses pratiques et politiques de gouvernance.

Modernisation des pratiques de gouvernance :

L'Ordre travaille actuellement avec le Conseil pour explorer les recommandations visant à moderniser ses pratiques de gouvernance. Les changements apportés à ce jour comprennent l'adoption d'un profil de compétences et d'un processus d'autoévaluation pour les processus d'élection au Conseil et de nomination aux comités, la modernisation de la terminologie de la gouvernance et la mise en œuvre de nouvelles lignes directrices sur les réunions du Conseil.



Équité, diversité et inclusion

L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) sont un pilier fondamental de notre plan stratégique, et nos initiatives d'EDI sont liées à notre mission, à notre vision et à nos valeurs.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Bien que nous soyons fiers du travail que nous avons accompli jusqu'à présent, nous reconnaissons que nous ne faisons que commencer et qu'il reste encore beaucoup à faire. Au cours de l'année à venir, nous espérons nous rapprocher de notre objectif primordial en continuant à mettre en œuvre diverses initiatives et divers processus qui nous permettent de faire progresser nos principes directeurs en matière d'EDI.

Cette année, nous avons travaillé à l'établissement d'une base solide pour notre travail en cours sur l'EDI. Voici comment nous y sommes parvenus :



Mise en place d'un groupe de travail du personnel en matière d'EDI en juillet 2023, dont l'objectif est de lancer et de suivre divers projets et processus liés à l'EDI.



Autoévaluation de l'EDI à l'automne 2023 afin de mieux comprendre notre situation actuelle et de cerner les domaines à améliorer.



Publication du premier rapport de l'Ordre sur l'EDI qui donne un aperçu complet de nos réalisations à ce jour et de nos plans pour l'avenir (disponible sur notre site Web, www.collegept.org).



Appui du travail des Health Profession Regulators of Ontario (HPRO). Cela comprend l'examen des politiques existantes, une consultation liée au projet de lutte contre le racisme dans la réglementation de la santé des HPRO et l'utilisation de la boîte à outils d'évaluation de l'EDI des HPRO lors de la réalisation de notre autoévaluation organisationnelle.

CMRO 2023 : Résumé

Le Cadre de mesure du rendement des ordres (CMRO)

Le Cadre de mesure du rendement des ordres (CMRO) est un outil de production de rapports élaboré par le ministère de la Santé en collaboration avec des experts et les ordres de réglementation. L'outil a été élaboré pour aider les ordres de réglementation de la santé à démontrer aux intervenants leur rendement en tant qu'organismes de réglementation. Il vise à appuyer l'amélioration continue des pratiques des organismes de réglementation.

Le rapport est organisé en sept domaines de mesure. Dans six des sept domaines, le ministère a défini une série d'attentes en matière de rendement en fonction desquelles les ordres évalueront eux-mêmes leur rendement. Aucune « note » n'est associée à ce rapport. Les ordres sont plutôt encouragés à déterminer les activités d'amélioration dans les domaines où ils ne répondent pas entièrement aux attentes en matière de rendement. L'Ordre a terminé le quatrième rapport annuel du CMRO sur son rendement en 2023. Nous avons fait de grands progrès dans notre rendement par rapport aux attentes énoncées dans l'outil CMRO en 2023.

CMRO 2023 : Résumé

Le rapport contient 50 éléments pour lesquels il y a une attente en matière de rendement. En 2022, l'Ordre a pleinement atteint 28 des attentes en matière de rendement. En 2023, 48 d'entre elles ont été entièrement atteintes. Cette amélioration découle d'un effort à l'échelle de l'organisation visant à déterminer les mesures minimales nécessaires pour satisfaire à chaque attente en matière de rendement et pour mettre en œuvre ces changements au cours de l'année.

Dans le rapport, huit mesures sont jugées très importantes (appelées preuves de référence). En 2022, l'Ordre n'a entièrement atteint que trois des huit. En 2023, les huit sont maintenant pleinement satisfaites.

Les deux domaines d'amélioration en suspens concernent nos processus de gestion des conflits d'intérêts et de s'assurer que nos politiques, nos lignes directrices et nos normes favorisent la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Nous avons défini des mesures d'amélioration pour les deux éléments en 2024.

CMRO 2023 : Résumé

Dans le rapport, nous soulignons également notre engagement continu avec les partenaires du système et les intervenants afin d'harmoniser la surveillance de la profession de physiothérapeute et de répondre aux attentes changeantes du public et de la société. En 2023, nous avons continué de travailler avec des partenaires clés tels que, entre autres, le ministère de la Santé, d'autres ordres de réglementation de la santé en Ontario et le groupe consultatif des citoyens.

En 2023, l'Ordre a continué de contribuer à une approche nationale coordonnée de la réglementation des physiothérapeutes grâce à la collaboration avec ses partenaires du système. Nous avons participé à un projet avec d'autres organismes de réglementation provinciaux visant à mettre à jour un ensemble de normes nationales de base pour les physiothérapeutes. Nous avons également contribué aux discussions avec l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACPR) afin de repenser ses services d'évaluation.

L'Ordre continuera de se tenir responsable de son rendement par rapport aux normes du CMRO. Nous nous efforcerons de répondre pleinement à toutes les attentes en matière de rendement en 2024 et de poursuivre l'amélioration continue dans tous les domaines.



Nitin Madhvani,
président du Conseil

Message du président du Conseil

La dernière année a été une série de premières : la première année complète avec notre nouveau registrateur et directeur général, Craig Roxborough, notre premier rapport sur les pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), et notre première année avec une personne nommée par le public en tant que président du Conseil, pour n'en nommer que quelques-unes. Je suis rempli de gratitude et de fierté concernant ce que l'Ordre a été en mesure d'accomplir dans la poursuite de ses priorités stratégiques établies en 2022, notamment :

- l'avancement de nos efforts en matière d'EDI grâce à un changement significatif vers ce que nous pouvons faire pour améliorer la façon dont notre travail protège le public ainsi que les peuples autochtones et non autochtones;
- l'intégration d'histoires réelles de ceux qui tentent d'accéder aux soins dans les collectivités éloignées du Nord et l'engagement des physiothérapeutes de ces collectivités à combler les lacunes;
- l'application des principes d'une réglementation compatissante et tenant compte des traumatismes;
- l'atteinte de la stabilité financière;
- la promotion d'un milieu de travail et d'une culture qui attirent et maintiennent en poste les meilleurs talents;
- des investissements dans les systèmes et les processus pour garder les données à l'avant-plan du travail de l'Ordre.

Message du président du Conseil

La dernière année a également marqué un changement visant à devenir plus visible et à s'engager avec nos communautés dans leur ensemble. J'ai beaucoup appris en discutant avec des physiothérapeutes, des étudiants, divers partenaires du système et le public par l'entremise de webinaires et d'événements en personne. Notre mandat de protéger l'intérêt public doit comprendre une collaboration active avec la profession, le milieu universitaire et d'autres partenaires du système investis dans la prestation de soins de haute qualité à la population ontarienne.

Merci au personnel de l'Ordre, à mes collègues membres du Conseil et à ceux qui siègent à nos divers comités; vous êtes tous essentiels pour maintenir en mouvement les rouages de l'autoréglementation. J'ai hâte de travailler avec chacun d'entre vous cette année alors que nous continuons de protéger l'intérêt public en veillant à ce que les physiothérapeutes fournissent des soins compétents, sécuritaires et éthiques.



Craig Roxborough
Registreur et
directeur général

Message du registrateur et directeur général

Depuis que je me suis joint à l'Ordre en mai 2023, j'ai toujours été impressionné par la passion des physiothérapeutes qui travaillent dans cette province. Leur engagement envers la profession et leurs patients est vraiment exceptionnel. Je suis honoré de faire ce travail et de faire partie de la communauté.

Bien que je connaisse bien le domaine de la réglementation, j'ai beaucoup appris sur la profession de physiothérapeute et je m'engage à poursuivre cet apprentissage et cette connexion de diverses manières, par exemple par l'entremise de webinaires, de blogues et d'événements en personne. Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir d'assister à des événements avec l'Ontario Physiotherapy Association, l'Association canadienne de physiothérapie, la conférence Physio North et d'autres événements communautaires organisés par des groupes locaux de physiothérapie. Je me réjouis à l'idée d'avoir d'autres conversations avec bon nombre d'entre vous au cours de l'année à venir.

Je tiens également à prendre le temps de remercier tous ceux qui ont participé à nos consultations. Vos commentaires sont vraiment appréciés. Ils aident à soutenir un changement significatif. Nous avons travaillé fort pour mettre à jour nos normes afin de les moderniser et de les harmoniser avec les normes nationales de physiothérapie d'un bout à l'autre du pays. Vos commentaires sont importants pour aider à définir la manière dont ces normes sont mises en œuvre pour les physiothérapeutes de l'Ontario à l'avenir. Veuillez donc continuer à nous transmettre vos précieuses idées tout au long du processus de consultation.

Comme l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) sont un élément clé de notre plan stratégique, nous avons produit cette année notre premier rapport sur l'EDI pour illustrer nos progrès et nous tenir responsables. Nous sommes déterminés à nous informer sur les pratiques inclusives, à élargir notre base de connaissances et à faire évoluer notre engagement en faveur d'une véritable appartenance.

Message du registrateur et directeur général

Nous apprécions les liens que nous avons établis avec nombre d'entre vous dans le cadre de nos initiatives d'EDI, et nous nous réjouissons des occasions que nous aurons de collaborer et d'apprendre à l'avenir alors que nous poursuivons ce travail important et continu.

Le chemin vers l'obtention d'un permis d'exercice pour les physiothérapeutes demeure fiable et robuste. Nous avons accru l'accès à l'examen clinique de l'Ontario (ECO) et sa disponibilité, en particulier pour ceux qui veulent passer l'ECO de l'extérieur du pays ou qui souhaitent passer l'examen en français.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous avons beaucoup de choses à l'horizon, avec le déploiement continu de nos normes mises à jour, un nouveau site Web et de nombreuses occasions de discuter avec divers groupes. Cette année, nous avons apporté des ajouts à nos ressources pour les nouveaux physiothérapeutes en fonction des besoins cernés : un module d'apprentissage en ligne de communication centrée sur le patient ainsi que des modules d'apprentissage sur la transition vers l'exercice en Ontario. Nous continuerons de chercher des moyens de mieux soutenir les nouveaux physiothérapeutes qui entrent dans la profession, tant au Canada qu'à l'étranger.

J'aimerais remercier le Conseil, les membres de notre comité et le personnel pour leur travail acharné et leur engagement, ainsi que pour m'avoir accueilli à bras ouverts à l'Ordre. Il a été tellement gratifiant de diriger cette organisation et j'attends avec impatience tout ce que l'avenir nous réserve.

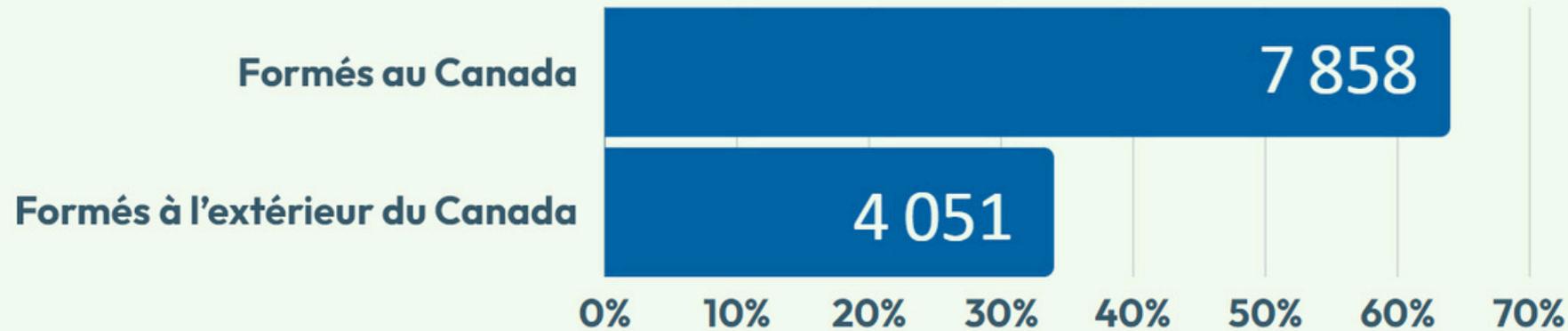
Bien sûr, merci également à tous les physiothérapeutes et partenaires du système qui ont profité de l'occasion pour s'engager avec nous de diverses manières – en participant à des consultations, en rédigeant des courriels et en venant tenir une conversation lors de divers événements. Nous ne pourrions pas faire le travail que nous faisons sans votre dévouement et notre engagement commun à servir l'intérêt public.



En apprendre davantage sur
les physiothérapeutes en Ontario

Inscription

En 2023-2024, 11 909 physiothérapeutes étaient inscrits auprès de l'Ordre, dont 707 nouveaux physiothérapeutes.



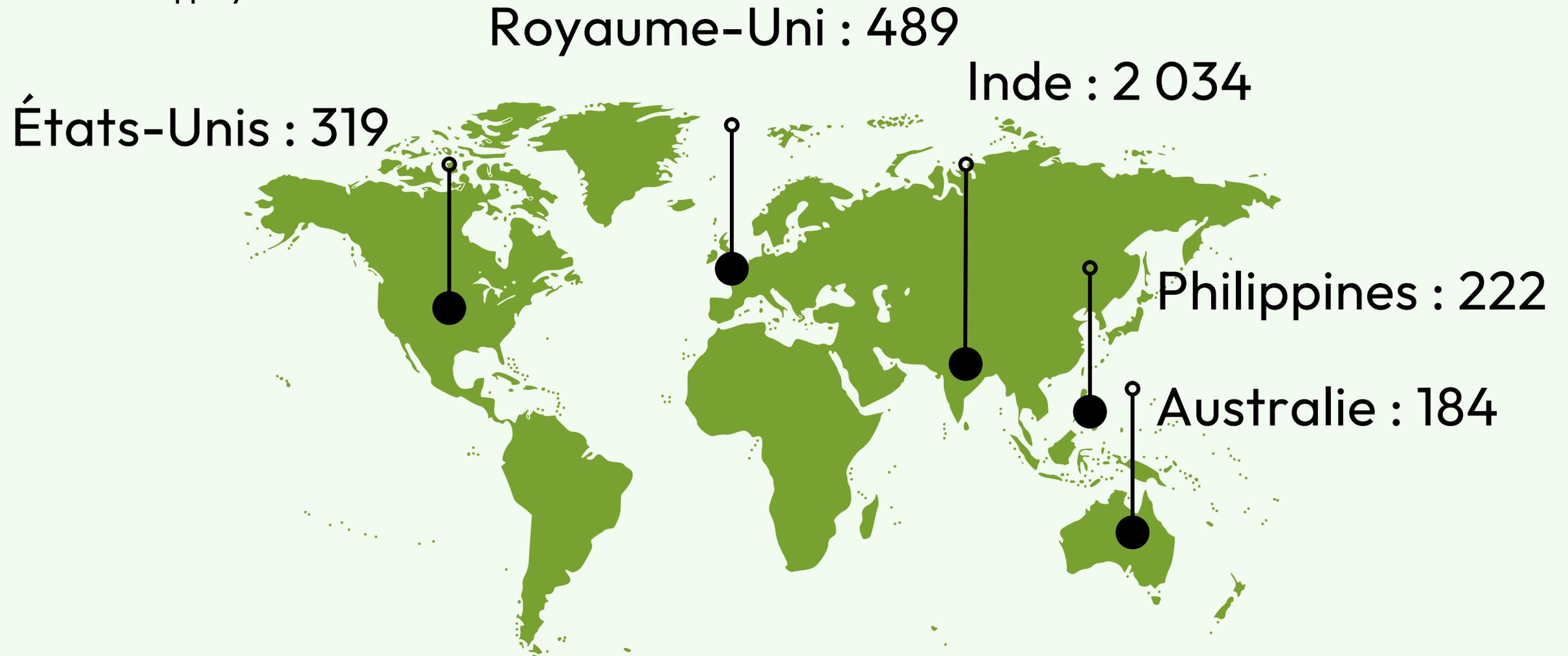
Mobilité de la main-d'œuvre canadienne

Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, 34 personnes inscrites en Ontario ont utilisé les dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

34

Inscription

Hors le Canada, les inscrits ont indiqué qu'ils avaient reçu leur formation en physiothérapie dans ces cinq pays :



Inscription

Comment les physiothérapeutes s'identifient-ils?

- 8 362 de sexe féminin
- 3 540 de sexe masculin
- 7 d'un autre genre

* **Cishétéronormativité** : Pour obtenir une définition de la cisnormativité, de l'hétéronormativité et d'autres définitions clés, veuillez consulter le glossaire des termes de The 519.

L'Ordre participe activement à une réflexion critique sur les répercussions de la cishétéronormativité* au sein de la profession de physiothérapeute et sur la façon dont elle a façonné notre approche de collecte de données sur le sexe et le genre.

Dans le cadre de notre apprentissage continu, nous reconnaissons que le fait de demander aux physiothérapeutes d'indiquer leur genre tout en offrant des options de réponse basées sur le sexe (c.-à-d. sexe féminin et sexe masculin), en plus de l'option « un autre genre », confond les termes de sexe et de genre, qui sont des concepts distincts.

Nous reconnaissons également que ces options de réponse ne représentent pas, et donc rendent invisibles, les personnes qui sont bispirituelles, intersexuées, transgenres, non binaires, de genre queer, au genre fluide, et d'autres identités sexuelles et de genre diverses. L'Ordre s'est engagé à apporter des améliorations à la façon dont il recueillera ces renseignements auprès de ses inscrits à l'avenir.

Renouvellement de l'inscription :

Données démographiques facultatives

Lors du renouvellement de l'inscription, les physiothérapeutes ont le choix d'inclure des données facultatives. L'un des principaux objectifs de la collecte de ces données est d'apporter de la visibilité à la diversité existante et de nous aider à promouvoir une équité et une égalité plus importantes dans le travail que nous faisons pour réglementer la profession dans l'intérêt public. Ces renseignements appuient les données de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Les éléments de données sont établis par l'ICIS afin de broser un tableau exact des systèmes de santé du Canada et sont utilisés pour cerner et accélérer les améliorations.

Identité raciale

Un petit nombre d'inscrits (environ 19 %) ont répondu à cette question facultative, qui ne brosse donc pas un tableau complet de la diversité des identités et des expériences vécues qui existent au sein de la profession de physiothérapeute. Comme l'identité raciale comporte de multiples facettes, les physiothérapeutes disposent d'un champ à sélection multiple et ont également la possibilité d'écrire de l'information dans une zone de texte ouverte pendant le processus de renouvellement afin qu'ils puissent saisir les diverses identités raciales auxquelles ils s'identifient.

Il existe une grande variété de données fournies et ce qui suit ne constitue qu'un résumé des réponses les plus fréquentes de la part des personnes qui ont répondu à la question.

Noir	43
Asiatique de l'Est	114
Autochtone	13
Latino	24
Moyen-Oriental	48
Asiatique du Sud	198
Asiatique du Sud-Est	154
Blanc	1 397
Une autre catégorie de race	28
Préfère ne pas répondre	103

Comité d'inscription

29

Le comité
d'inscription a
examiné 29 cas.

8

8 candidats
ont obtenu un
Certificat d'inscription
à l'exercice
indépendant assorti de
conditions et de
restrictions.

9

9 candidats se sont vu
refuser un certificat
d'inscription à
l'exercice indépendant.

2

2 cas ont été reportés
en attendant des
renseignements
supplémentaires.

8

8 cas où des
résidents en
physiothérapie
ont participé à
une évaluation
de l'exercice
dans le cadre de
la politique
d'exemption
d'examen.

2

2 cas provenaient de
résidents qui ont
présenté une demande
en vertu de la politique
d'exemption
d'examen.

2

Il y a eu 2 appels
à la Commission
d'appel et de
révision des
professions de la
santé (CARPS).
Les deux
décisions ont été
confirmées par
la CARPS.



Assurance de la qualité

Dans le cadre de l'engagement de l'Ordre à s'assurer que les physiothérapeutes de l'Ontario fournissent des soins sécuritaires, compétents et éthiques à leurs patients, les physiothérapeutes peuvent être sélectionnés pour une entrevue de contrôle d'une heure avec un évaluateur de l'Ordre. Les physiothérapeutes sont admissibles à être sélectionnés pour une entrevue de contrôle une fois qu'ils ont été inscrits en exercice professionnel indépendant depuis deux ans et qu'ils prodiguent des soins aux patients.

Assurance de la qualité

Parmi les physiothérapeutes qui ont communiqué avec l'équipe d'assurance de la qualité au cours de l'entrevue de contrôle ou du processus d'évaluation :



96 % ont indiqué que l'équipe d'assurance de la qualité avait répondu à leur question en temps opportun.

97 % étaient d'avis que l'équipe d'assurance de la qualité avait réglé le problème de façon appropriée.

Au cours de l'entrevue de contrôle :



88 % étaient tout à fait d'accord pour dire que l'évaluateur communiquait en temps opportun.

94 % étaient tout à fait d'accord pour dire que l'évaluateur était respectueux.

ASSURANCE DE LA QUALITÉ :

DU 1ER AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024



855

entrevues de
contrôle ont été
réalisées.



665

physiothérapeutes
ont subi l'entrevue
de contrôle dans le
cadre du
programme
d'assurance de la
qualité.



190

résidents en
physiothérapie ont
subi l'entrevue de
contrôle dans le cadre
de la politique
d'exemption
d'examen du comité
d'inscription.



29

physiothérapeutes
ont été aiguillés
vers une évaluation
en fonction des
résultats de
l'entrevue de
contrôle.

Comité d'assurance de la qualité

2

2 cas ont été fermés
sans qu'aucune mesure
ne soit prise

1

1 cas a été fermé
sans qu'aucune
mesure n'ait été
prise après que le
physiothérapeute
a terminé la
surveillance de la
conformité

4

4 cas ont été fermés
avec des conseils ou
recommandations

14

14 décisions ont été
rendues par le comité
d'assurance de la
qualité.

3

3 programmes
d'éducation
permanente ou de
recyclage précisés
(PEPRP) ont été
proposés

3

3 PEPRP confirmés

1

1 avait un report ou une
prolongation

SOUTIEN DES NOUVEAUX PHYSIOTHÉRAPEUTES

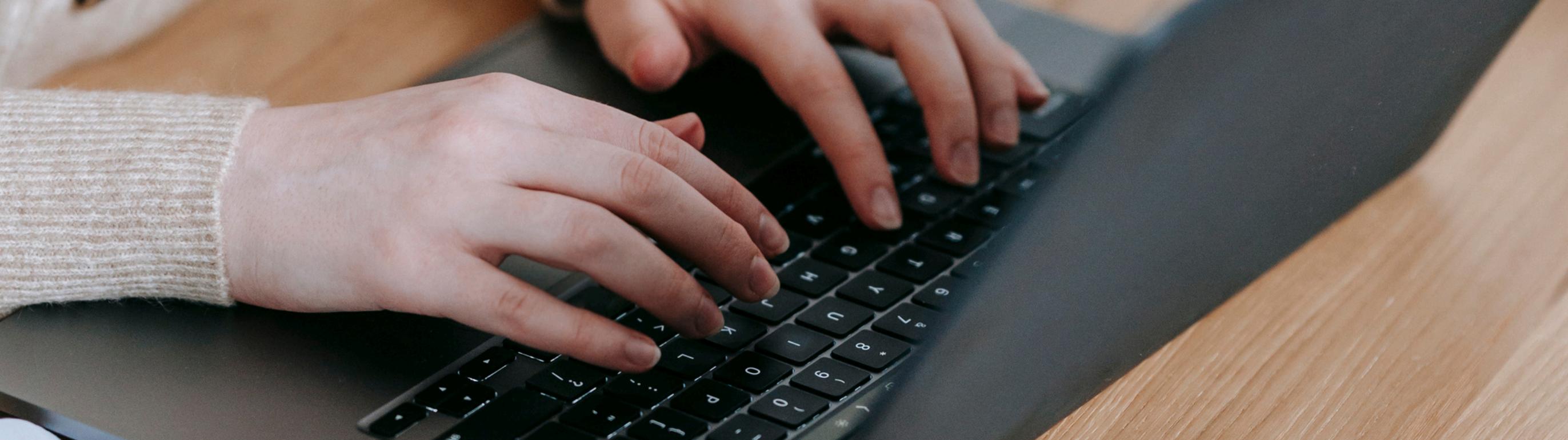
CETTE ANNÉE, NOUS AVONS PUBLIÉ DEUX NOUVEAUX MODULES D'APPRENTISSAGE :

MODULE D'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR LA COMMUNICATION CENTRÉE SUR LE PATIENT

Pour aider les physiothérapeutes nouveaux et expérimentés à améliorer leurs compétences professionnelles en communication avec les patients, les familles, les fournisseurs de soins et les membres de l'équipe. Le module explique comment appliquer les principes et les compétences clés à l'exercice de la profession pour améliorer les résultats pour les patients, augmenter les niveaux de satisfaction des patients et favoriser une carrière plus enrichissante en tant que physiothérapeute.

MODULES D'APPRENTISSAGE SUR LA TRANSITION VERS L'EXERCICE EN ONTARIO

Pour soutenir les physiothérapeutes formés à l'étranger, les étudiants physiothérapeutes, les résidents en physiothérapie et les physiothérapeutes expérimentés qui cherchent à élargir ou à actualiser leurs connaissances sur des sujets clés, y compris les limites, le consentement, les pratiques commerciales et la communication.



Examen clinique de l'Ontario

La pandémie a perturbé les processus d'accès à la profession bien établis. Après quelques années difficiles, l'examen clinique de l'Ontario (ECO) a été lancé en octobre 2022. Depuis, il est devenu un moyen stable et fiable d'évaluer les candidats au permis d'exercice.

Depuis juin 2023, l'ECO est un examen entièrement virtuel, offert en anglais et en français, que les candidats peuvent passer à partir de l'endroit de leur choix, ce qui permet une plus grande flexibilité.

EXAMEN CLINIQUE DE L'ONTARIO

AU TOTAL, 964 CANDIDATS ONT PASSÉ L'EXAMEN AU COURS
DU DERNIER EXERCICE FINANCIER (DU 1ER AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024)

Un merci tout spécial aux plus de 200 examinateurs qui appuient le

ÉTABLISSEMENTS

Où les candidats formés au Canada ont le
plus souvent fait leurs études

Université McMaster
Université Queen's
Université d'Ottawa
Université de Toronto
Université Western

PAYS D'ORIGINE

Où les candidats formés à l'étranger ont le
plus souvent fait leurs études

Inde
Royaume-Uni
États-Unis
Philippines
Australie

EXAMEN CLINIQUE DE L'ONTARIO



En moyenne, 98 % des candidats formés au Canada ont réussi à leur première tentative.



Environ 85 % des candidats indiquent qu'ils ont passé plus de 25 heures à se préparer à l'examen.



En moyenne, plus de 82 % des candidats formés à l'étranger ont réussi à leur première tentative.



Plus de 70 % des candidats conviennent que le temps qu'ils ont passé à se préparer à l'examen a été précieux pour eux professionnellement.

Conseils en matière d'exercice : Fournir des conseils sur l'exercice de la physiothérapie

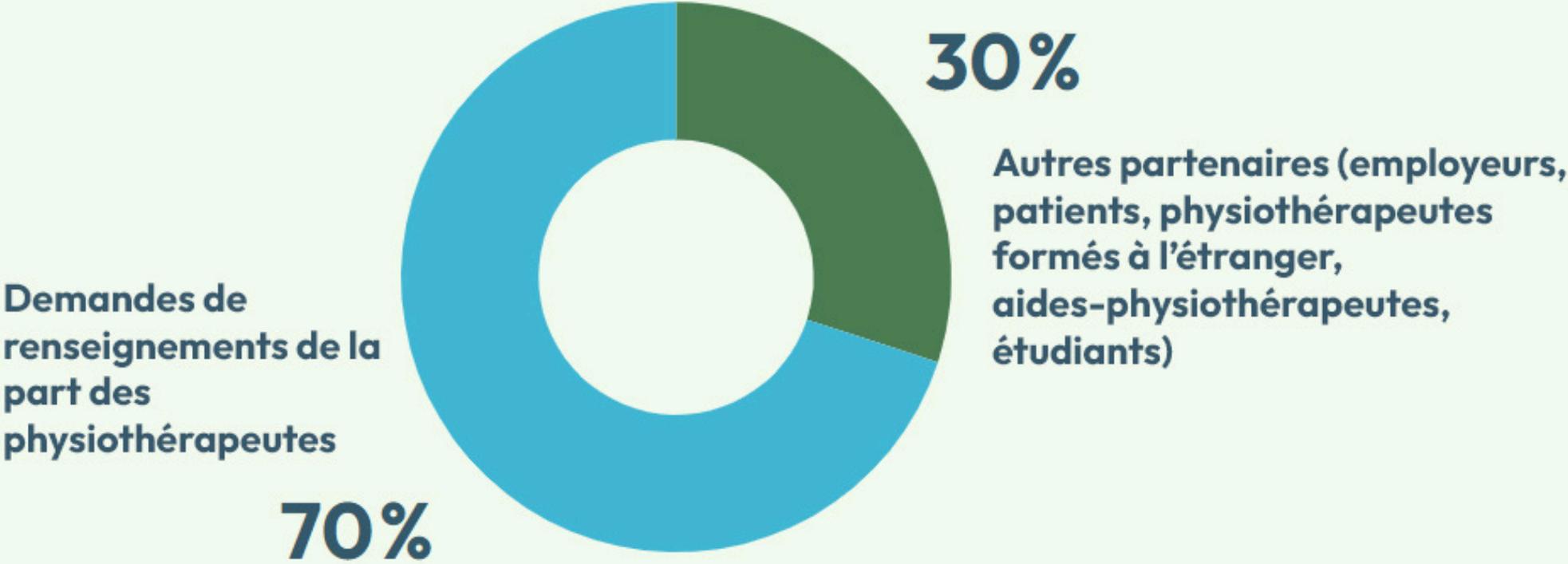


Les conseillers en pratique offrent un endroit sûr où les physiothérapeutes, les résidents en physiothérapie, les étudiants, les patients, les employeurs et d'autres peuvent poser des questions sur l'exercice de la physiothérapie.

Principaux thèmes des demandes d'information :

- Pratiques commerciales (p. ex., fonctions liées à la facturation des physiothérapeutes, dilemmes liés aux conflits d'intérêts, pratiques publicitaires de l'employeur)
- Champ d'exercice (p. ex., compréhension des responsabilités relatives à la délégation d'actes autorisés)
- Attentes en matière de surveillance (résidents en physiothérapie et aides-physiothérapeutes)
- Protection des renseignements personnels (responsabilités du dépositaire des renseignements sur la santé [DRS], agent du DRS)
- Généralités : Demandes de renseignements des physiothérapeutes formés dans d'autres pays qui cherchent à comprendre les exigences d'accès à la profession (renvoyées à l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie), les exigences d'inscription pour les nouveaux inscrits, les ressources pour aider à se préparer à l'examen clinique de l'Ontario

Les conseillers en pratique ont répondu à 7 435 demandes de renseignements au cours de l'exercice, dont 55 % par courriel et 45 % par téléphone.





Conseils en matière d'exercice : Activités de sensibilisation

Les conseillers ont donné une série d'ateliers interactifs pour sensibiliser les étudiants de chacune des universités de l'Ontario à la Norme sur les limites et les mauvais traitements d'ordre sexuel et aux attentes pour les entreprises de physiothérapie.

- Université de Toronto
- Université d'Ottawa
- Université McMaster
- Université Western
- Université Queen's

Les conseillers en pratique ont organisé un webinaire d'information sur la Norme de supervision et la Norme de travail avec les aides-physiothérapeutes afin de mieux faire connaître le rôle de l'Ordre, les règles et les normes de divers programmes :

- Université de Toronto : Ontario Internationally Educated Physical Therapy Bridging Program
- Collège Conestoga : Programme d'aides-physiothérapeutes (ATP)
- Collège Niagara : Programme d'aides-physiothérapeutes (ATP)
- Collège Humber : Programme d'aides-physiothérapeutes (ATP)



Enquête sur les préoccupations :

Le comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Les questions courantes examinées par le comité sont les suivantes :

- Allégations de mauvais traitements d'ordre sexuel, de violations des limites et de communication inadéquate.
- Soins aux patients, préoccupations en matière de traitement et consentement au traitement.
- Facturation frauduleuse, falsification de dossiers et dossiers incomplets.

Décisions du comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

*Certaines décisions peuvent inclure plus d'un résultat

	2023–2024
Nombre total de décisions	107
Aucune mesure n'a été prise	25
Conseils et recommandations	24
Avertissement	4
Programmes d'éducation permanente ou de recyclage précisés (PEPRP)	13
Renvoi au comité de discipline	8
PEPRP et avertissement	7
Engagement à démissionner	1
PEPRP et engagements	0
Frivole et vexatoire	0

	2023–2024
Retrait de la plainte	2
Reconnaissance et engagement	15
Avertissement et conseils et recommandations	4
Reconnaissance et engagement et avertissement	0
PEPRP et avertissement, et reconnaissance et engagement	0
Se reporter à Procédures d'incapacité	0
Renvoi au comité de discipline et reconnaissance et engagement	0
Ordonnances d'urgence	2

CEPR

Résultats :
L'Ordre a reçu 15
décisions de la
CARPS

36

Nominations
d'enquêteurs

5

Affaires portées en
appel devant un
tribunal

11

Cas portés en
appel devant la
Commission
d'appel et de
révision des
professions de la
santé (CARPS)

7

Décisions du CEPR
confirmées par la
CARPS

1

Retour de la décision
du CEPR pour
réexamen

7

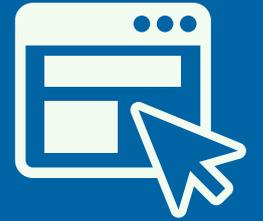
Affaires retirées

Résumés des affaires disciplinaires

Au cours de l'exercice 2023-2024, 12 affaires disciplinaires ont été réglées à l'Ordre, dont l'une a été retirée.

Résumés des audiences disciplinaires en 2023-2024

- [Christina Marie Dzeduszycki – No d'inscription #15782](#)
- [Brian Empey – No d'inscription #10938](#)
- [Dorothy Hillmann – Ancien no d'inscription #07830](#)
- [Phillip Howell – No d'inscription #14992](#)
- [Jennifer Lapierre – No d'inscription #15351](#)
- [Tania Anna Mannella – No d'inscription #12545](#)
- [Monisha Nambiar – No d'inscription #14898](#)
- [Marianna Paz – No d'inscription #14949](#)
- [Vikramjeet Singh – Ancien no d'inscription #20233](#)
- [Adam Victor Woronowicz – Ancien no d'inscription #10146](#)
- [Katherine Yardley – No d'inscription #14460](#)



Vous pouvez voir une liste complète des audiences et décisions disciplinaires antérieures en visitant CanLII.org ou www.collegept.org

Assurez-vous de visiter le [registre public](#) de l'Ordre, également appelé Find a Physiotherapist, pour accéder à des renseignements importants avant de visiter un physiothérapeute.



Relations avec les patients

Pour obtenir de plus amples renseignements et des ressources utiles, visitez la section Patients du site Web de l'Ordre www.collegept.org.

L'Ordre maintient un programme d'aide financière pour la thérapie ou les consultations aux patients qui ont été victimes de mauvais traitements d'ordre sexuel de la part d'un physiothérapeute. Les personnes qui répondent aux critères ont droit à 17 370 \$ sur une période de cinq ans.

Des membres du public ont présenté sept demandes de financement pour la thérapie et les consultations. Une demande a été approuvée par le comité et six demandes ont été approuvées par le personnel.



Conseil et comités de l'Ordre

Pour de plus amples renseignements sur les activités du Conseil de l'Ordre, veuillez consulter notre site Web, www.collegept.org.

Le Conseil de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario est l'organe directeur des physiothérapeutes de la province. Il est composé de huit physiothérapeutes élus des différentes régions de l'Ontario, de deux représentants des établissements d'enseignement et de sept membres du public nommés par le gouvernement. Le Conseil, qui compte 17 membres, établit l'orientation stratégique de l'Ordre et appuie notre mandat continu de protéger l'intérêt public en réglementant les plus de 11 000 physiothérapeutes qui exercent en Ontario.

Conseil et comités de l'Ordre



Theresa Stevens
Administratrice élue
(présidente jusqu'au 25 juin 2023;
vice-présidente depuis
le 26 juin 2023)



Jennifer Clifford
Administratrice élue
(vice-présidente jusqu'au 25
juin 2023)



Nitin Madhvani
Administrateur membre du public
(président depuis le 26 juin 2023)

Conseil et comités de l'Ordre

Administrateurs élus

Janet Law

Katie Schulz

Dennis Ng

Anna Grunin

Jennifer Clifford (until June 25, 2023)

Hervé Cavanagh (until June 25, 2023)

Karen St. Jacques (until June 25, 2023)

Gary Rehan (from June 26, 2023)

Andy Wang (from June 26, 2023 until December 5, 2023)

Maureen Vanwart (from June 26, 2023)

Administrateurs membres du public

Jesse Finn

Carole Baxter

Mark Heller (from September 7, 2023)

Frank Massey (from August 17, 2023)

Richard O'Brien

Christopher Warren (from March 28, 2024)

Laina Smith (until February 1, 2024)

Tyrone Skanes (until June 30, 2023)

Administrateurs provenant des établissements d'enseignement

Pulak Parikh

Sinéad Dufour (from June 26, 2023)

Sharon Gabison (until June 25, 2023)

COMITÉS DE DISCIPLINE ET D'APTITUDE À EXERCER

Jim Wernham, membre professionnel (président)
Hervé Cavanagh (jusqu'au 25 juin 2023)
Karen St. Jacques (jusqu'au 25 juin 2023)
Sharon Gabison (jusqu'au 25 juin 2023)
Angelo Karalekas, membre professionnel (vice-président)
Janet Law, membre professionnelle
Pulak Parikh, membre provenant d'un établissement d'enseignement
Maureen Vanwart, membre professionnelle
Anna Grunin, membre professionnelle
Katie Schulz, membre professionnelle
Sinéad Dufour, membre provenant d'un établissement d'enseignement
Gary Rehan, membre professionnel
Dennis Ng, membre professionnel
Theresa Stevens, membre professionnelle

Andy Wang, membre professionnel (du 26 juin 2023 au 5 décembre 2023)
Jesse Finn, membre du public
Carole Baxter, membre du public
Richard O'Brien, membre du public
Daniel Negro, membre professionnel
Sue Grebe, membre professionnelle
Nicole Graham, membre professionnelle
Richa Rehan, membre professionnelle
Felix Umana, membre professionnel
Theresa Kay, membre professionnelle
Frank Massey, membre du public (depuis le 28 septembre 2023)
Mark Heller, membre du public (depuis le 28 septembre 2023)
Laina Smith, membre du public (jusqu'au 1er février 2024)

COMITÉ DE DIRECTION

Nitin Madhvani, membre du public (membre extraordinaire, jusqu'au 25 juin 2023; président, depuis le 26 juin 2023)
Theresa Stevens, membre professionnelle (présidente, jusqu'au 25 juin 2023, vice-présidente, depuis le 26 juin 2023)
Carole Baxter, membre du public
Katie Schulz, membre professionnelle (depuis le 26 juin 2023)
Janet Law, membre professionnelle (depuis le 26 juin 2023)
Jennifer Clifford, membre professionnelle (jusqu'au 25 juin 2023)
Hervé Cavanagh, membre professionnel (jusqu'au 25 juin 2023)

COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS (CEPR)

Harikrishnan Gopalakrishnan Nair (président), membre professionnel
Alireza Mazaheri (vice-président), membre professionnel
Sameera Merchant, membre professionnelle
Enoch Ho, membre professionnel
Lea Damata, membre professionnelle
Greg Pope, membre du public

COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS (CEPR)

Gary Rehan, membre professionnel (président)
Katie Schulz, membre professionnelle (vice-présidente)
Theresa Stevens, membre professionnelle (depuis le 26 juin 2023)
Carole Baxter, membre du public
Mark Heller, membre du public (depuis le 28 septembre 2023)
Tammy Morrissey, membre professionnelle
Greg Heikoop, membre professionnel (depuis le 26 juin 2023)
Anastasia Newman, membre professionnelle (jusqu'au 24 août 2023)
Dennis Ng, membre professionnel (jusqu'au 25 juin 2023)
Tyrone Skanes, membre du public (jusqu'au 30 juin 2023)
Laina Smith, membre du public (jusqu'au 1er février 2024)

COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Anna Grunin, membre professionnelle (présidente)
Andy Wang, membre professionnel (vice-président, du 26 juin 2023 au 5 décembre 2023)
Richard O'Brien, membre du public
Einat Mei-Dan (depuis le 26 juin 2023)
Karen St. Jacques, membre professionnelle (jusqu'au 25 juin 2023)
Greg Heikoop, membre professionnel (jusqu'au 25 juin 2023, depuis le 26 mars 2024)
Antoinette Megens (depuis le 26 mars 2024)

COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Antoinette Megens (présidente), membre professionnelle
Frank Massey, membre du public (depuis le 26 mars 2024)
Dennis Ng, membre professionnel
Richard O'Brien, membre du public
Maureen Vanwart, membre professionnelle (depuis le 26 juin 2023)
Jennifer Clifford, membre professionnelle (jusqu'au 25 juin 2023)
Laina Smith, membre du public (jusqu'au 1er février 2024)
Venkadesan Rajendran (jusqu'au 8 novembre 2023)

COMITÉ D'INSCRIPTION

Katie Schulz, membre professionnelle

(Coprésidente jusqu'au 25 juin 2023, présidente depuis le 26 juin 2023)

Pulak Parikh, membre provenant d'un établissement d'enseignement

Sinéad Dufour, membre provenant d'un établissement

d'enseignement (depuis le 26 juin 2023)

Jesse Finn, membre du public

Frank Massey, membre du public (depuis le 28 septembre 2023)

Einat Mei-Dan, membre professionnelle

Juliana De Castro Faria, membre professionnelle

Tyrone Skanes, membre du public (jusqu'au 30 juin 2023)

Carole Baxter, membre du public (jusqu'au 25 juin 2023)

Sharon Gabison, membre provenant d'un établissement

d'enseignement (jusqu'au 25 juin 2023)

Laina Smith, membre du public (jusqu'au 28 septembre 2023)

COMITÉ DES RISQUES, DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Janet Law, membre professionnelle (présidente)

Gary Rehan, membre professionnel

(Vice-président, depuis le 26 juin 2023)

Nitin Madhavi, membre du public

Theresa Stevens, membre professionnelle

Anna Grunin, membre professionnelle

Jesse Finn, membre du public

Frank Massey (depuis le 14 décembre 2023)

Jennifer Clifford, membre professionnelle

(jusqu'au 25 juin 2023)



(du 1er avril 2023 au 31 mars 2024)

États financiers

Le Conseil d'administration de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario a approuvé les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Pour obtenir un ensemble complet d'états financiers vérifiés ou un format accessible des états financiers, contactez-nous à finance@collegept.org.



[Voir l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario](#)
[États financiers](#)



COLLEGE OF
PHYSIOTHERAPISTS
of ONTARIO
Regulating Physiotherapists



WWW.COLLEGEPT.ORG



1-800-583-5885



INFO@COLLEGEPT.ORG

YouTube



LinkedIn

